

## Rapport de caractérisation de la bande riveraine au lac en Cœur à Saint-Hippolyte (2014-2018)



Conseil régional de l'environnement des Laurentides

Été 2018

**Rédaction :**

Alice Herischi

Agente de liaison, *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Mélissa Laniel

Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

**Note au lecteur :** *Il est préférable de consulter la version électronique en couleur afin de faciliter la lecture*

**Référence à citer :**

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2018). **Rapport de caractérisation de la bande riveraine au lac en Cœur à Saint-Hippolyte**. Programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* 2018, 7 p.

© CRE Laurentides, décembre 2018

## Table des matières

1. Mise en Contexte .....	1
2. Méthodologie .....	1
3. Résultats .....	3

## 1. Mise en Contexte

La bande de végétation naturelle en bordure des plans d'eau constitue leur premier rempart contre l'apport de nutriments et de sédiments. Une rive végétalisée est plus stable qu'une rive gazonnée, bétonnée ou pourvue d'un muret. Le système racinaire des plantes protège les rives contre l'érosion. Il filtre également les nutriments et les polluants provenant des terrains adjacents. La bande riveraine contribue également à réduire l'érosion éolienne (effet brise-vent) et à augmenter la diversité des habitats fauniques.

Dans le cadre du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, une formation au protocole de *Caractérisation de la bande riveraine* du Ministère de l'environnement (MELCC) a été développée pour les bénévoles des associations de lacs. En 2014, l'association du lac en Cœur (LADLEC) a été formée par l'agente de liaison du CRE Laurentides. La caractérisation de la bande riveraine a ensuite été réalisée ce même été, avec l'aide de Christine Roy, chargée de projet pour l'APLA (association du lac de l'Achigan). En 2018, l'agente de liaison et LADLEC ont réalisé une nouvelle prise de données afin d'effectuer une mise à jour dans le cadre de l'actualisation du plan directeur du lac en Cœur. Le but de ce document est de fournir une interprétation des résultats obtenus en 2018 et de les comparer avec ceux de 2014.

## 2. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour la caractérisation de la bande riveraine<sup>1</sup> dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), consiste à évaluer l'état de la bande riveraine sur une largeur de **15 mètres** en périphérie des lacs. Dans cette bande, la **catégorie d'utilisation du sol**, le recouvrement par les **types d'aménagement** et la **dégradation du rivage** sont évalués.

Au lac en Cœur, cinq observateurs, incluant l'agente de liaison, ont effectué la caractérisation de la bande riveraine le 4 juillet 2018. L'identification des secteurs et la division et géolocalisation des zones homogènes avaient été réalisées lors de la première caractérisation en 2014 (Figure 1). L'objectif de la seconde caractérisation consistait donc à évaluer l'état de la bande riveraine dans les mêmes zones homogènes quatre ans plus tard.

L'une des particularités du lac en Cœur est la présence de 10 petites îles. Certaines de ces îles sont presque entièrement conservées à l'état naturel, tandis que d'autres sont habités. Lors de la caractérisation de la bande riveraine en 2014, les observateurs avaient choisi de former deux secteurs

---

<sup>1</sup> Pour la procédure détaillée, consulter : [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/bande\\_riveraine.pdf](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/bande_riveraine.pdf)

distincts soit la bande riveraine en périphérie du lac et celle en bordure des 10 îles. Aux fins du présent rapport, les données des deux années seront comparées, pour les deux secteurs confondus.

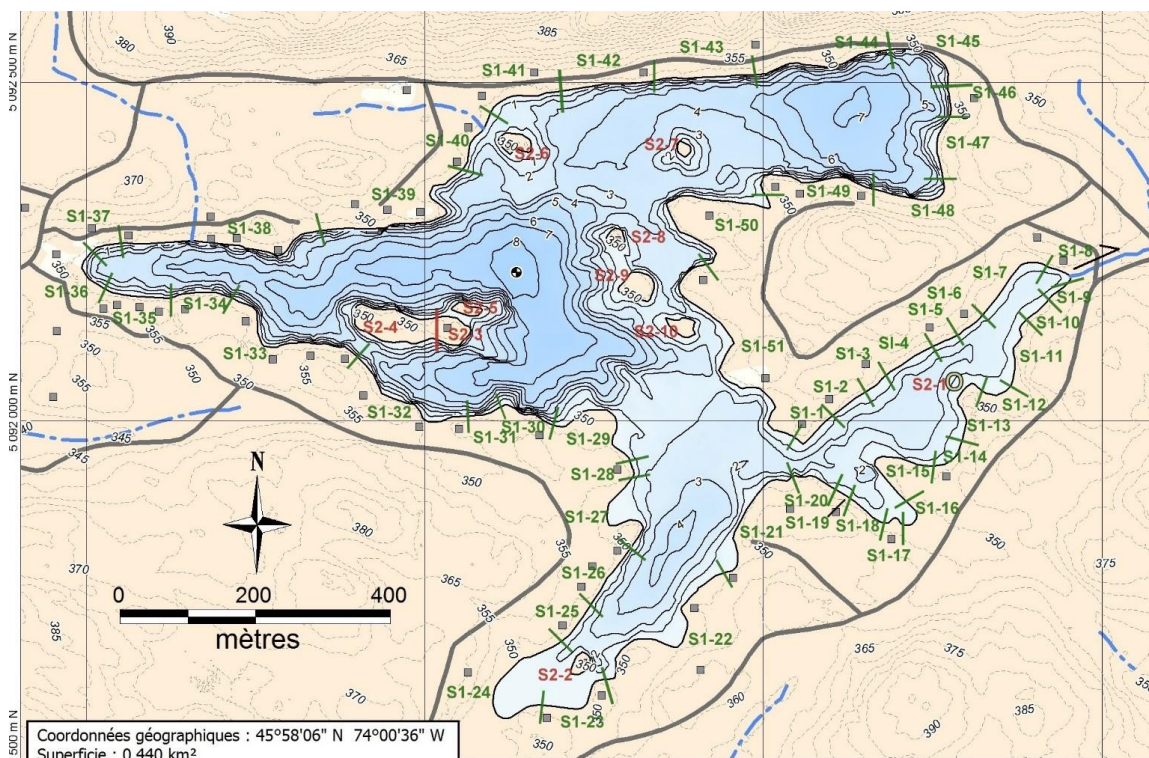
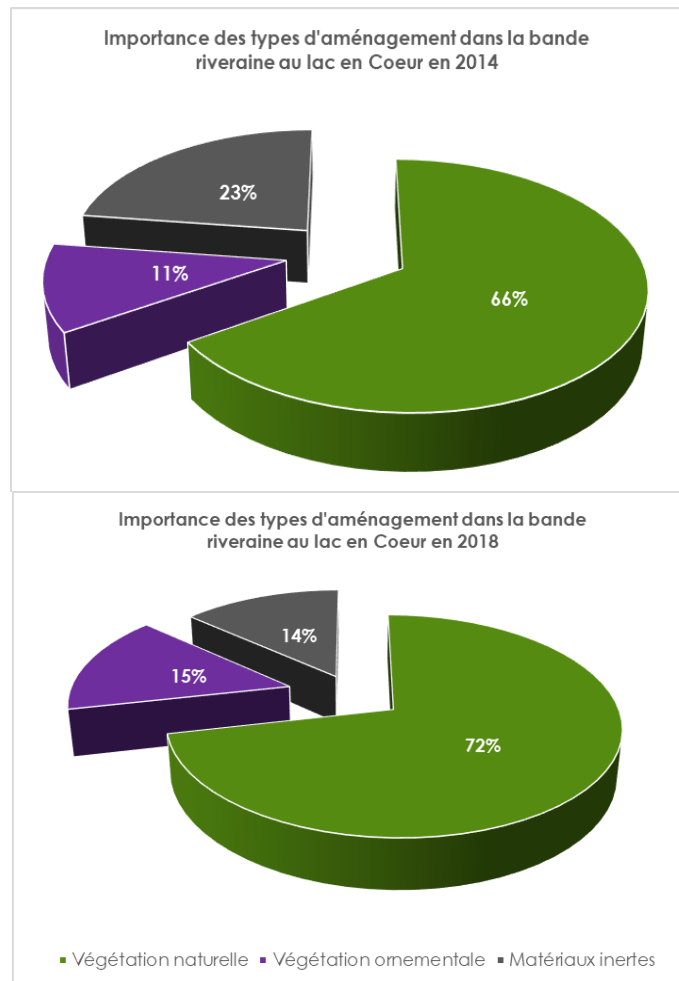


Figure 1. Localisation des zones homogènes utilisées pour la caractérisation de la bande riveraine en 2014 et 2018

### 3. Résultats

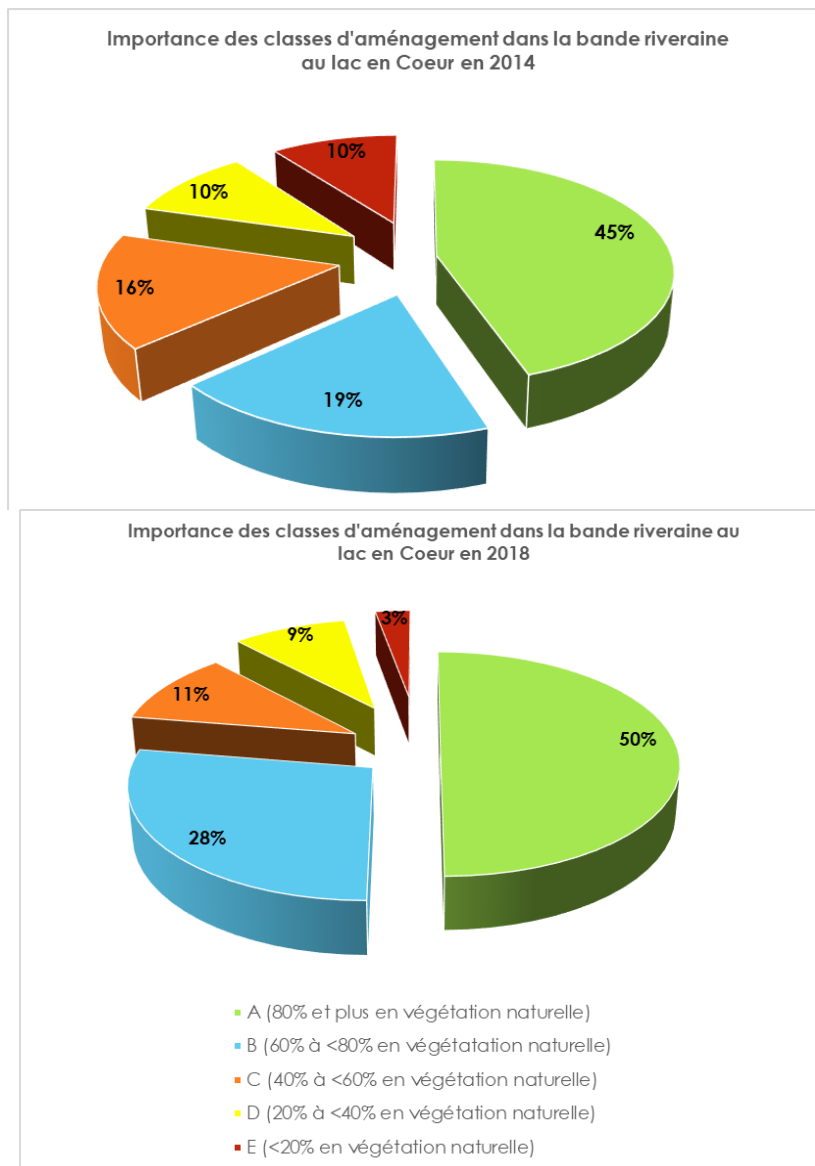
En comparant les données des deux études, pour les deux secteurs confondus (le tour du lac et les îles), on peut observer une mince, mais non négligeable, amélioration dans le couvert végétal de la bande riveraine du lac en Cœur. L'utilisation du sol dans la bande riveraine n'a pas trop changé en quatre ans, mais l'arrivée de nouveaux résidents, ainsi que de nouvelles constructions sont remarquées. En 2014, 78% de la bande riveraine se trouvait en zone habitée, comparativement à 86% en 2018.

Toutefois, malgré cette augmentation, on observe que l'importance des types d'aménagement dans la bande riveraine s'est améliorée au cours des années. La superficie occupée par de la végétation naturelle est passée de 66% en 2014 à 72% en 2018, soit une augmentation de 6%. En quatre ans, on remarque une diminution dans l'utilisation de matériaux inertes dans la bande riveraine, suivie par une hausse de la superficie occupée par une végétation ornementale (Figures 2 et 3).



Figures 2 et 3. Importance des types d'aménagement dans la bande riveraine au lac en Cœur en 2014 et 2018

Il est aussi possible d'observer l'importance des classes d'aménagement dans la bande riveraine en 2014 et 2018, illustrées aux figures 4 à 6. En effet, l'intégrité de la bande riveraine s'est améliorée au cours des années. La superficie de la rive possédant plus de **80% de végétation naturelle** est passée de 45% en 2014 à 50% en 2018. Toutefois, l'amélioration la plus importante est pour la classe de **60% à 80% de végétation naturelle**, qui est passée de 19% à 28%. Il est aussi important de noter la baisse considérable dans la classe d'aménagement **E (<20% en végétation naturelle)** qui est passée de **10 % en 2014 à 3% en 2018**.



Figures 3 et 4. Importance des classes d'aménagement dans la bande riveraine au lac en Cœur en 2014 et 2018

# Caractérisation de la bande riveraine du lac en Coeur (Saint-Hippolyte)

Classes d'aménagement (2018)

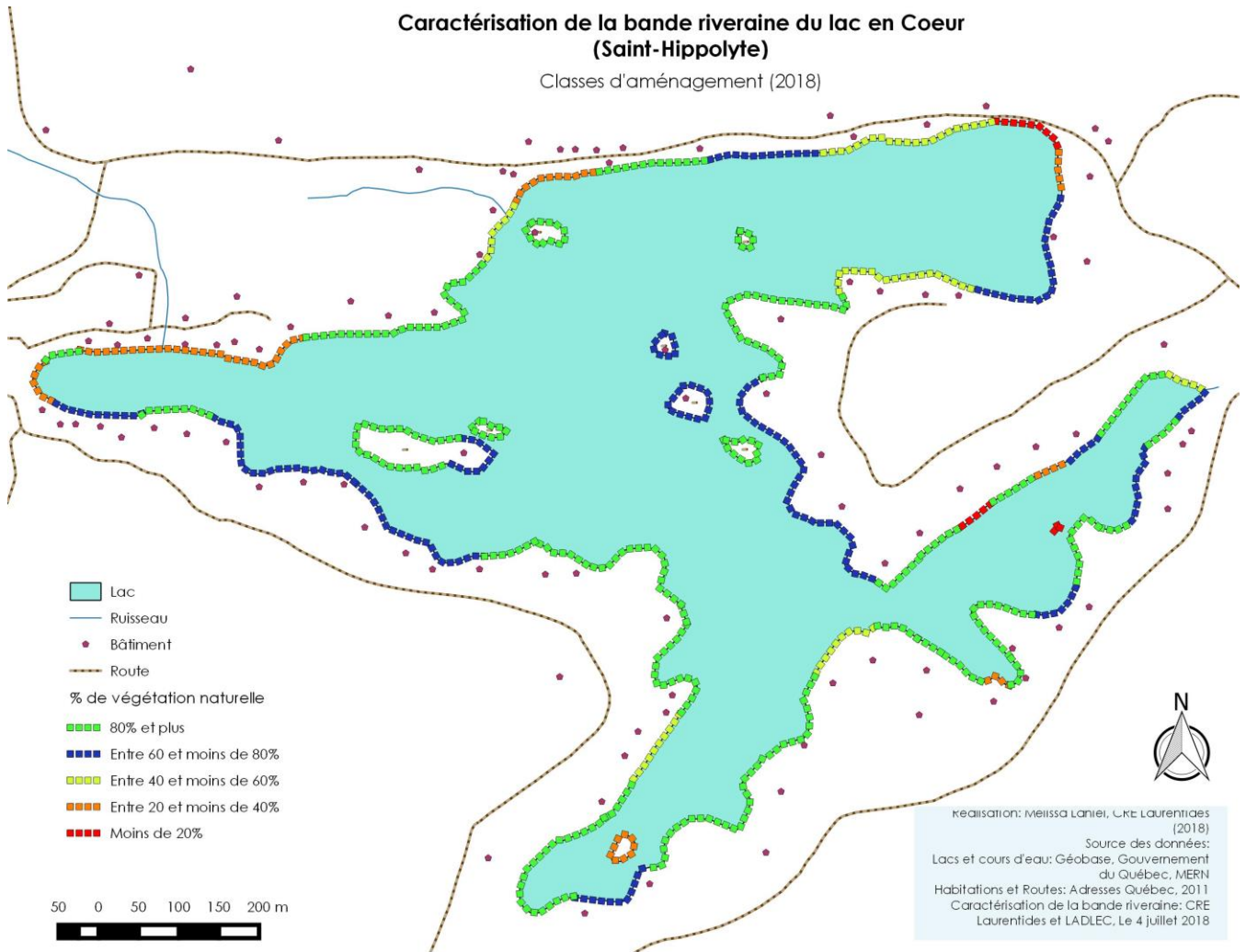
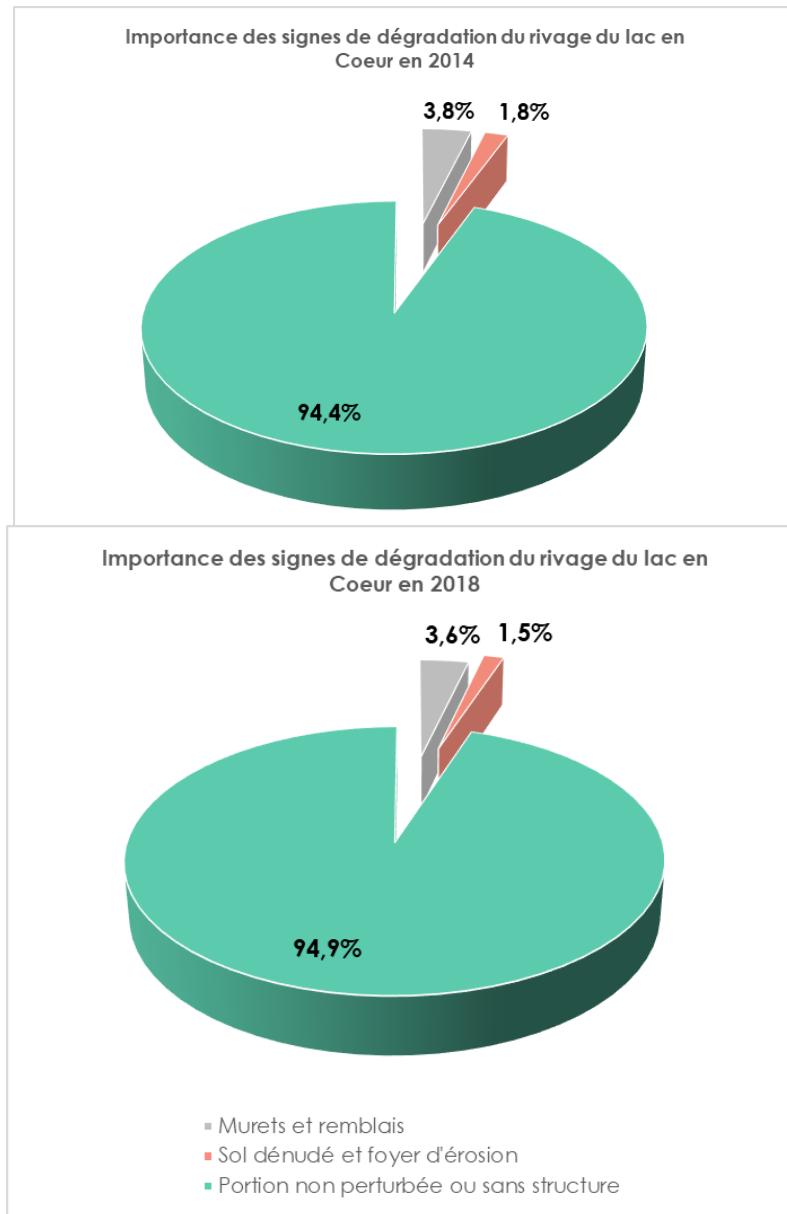


Figure 6. Illustration des classes d'aménagement dans la bande riveraine au lac en Coeur en 2018



Par ailleurs, les données montrent que l'état de dégradation du rivage est stable depuis 2014. En 2018, environ 95% de la superficie de la bande riveraine est toujours considérée comme non perturbée ou sans structure, alors que seulement 1,8% est constituée de sol dénudé ou en érosion. Les murets et remblais couvrent 3,6% du rivage et sont de plus en plus recouverts de végétation (Figures 7 et 8).



Figures 7 et 8. Importance des signes de dégradation du rivage du lac en Coeur en 2014 et 2018

## Remerciements

Merci aux bénévoles qui ont accompagné l'agente de liaison lors de la caractérisation des rives au lac en Cœur soit plus particulièrement : Jacques L'Écuyer, Pierre Frigon, Claude Amyot et Michèle Major.